



2022_017

**DEPARTEMENT
DE LA LOZERE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

OBJET :

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tableau des
effectifs

Séance du 15 mars 2022

Le 15 mars deux mille vingt-deux à 10h30, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, légalement convoqué, par avis individuel, s'est réuni au siège du Centre de Gestion de la Lozère, 11, boulevard des Capucins, 48 000 Mende.

Nombre
d'administrateurs
en exercice : 20

Etaient présents :

Messieurs : **ASTRUC Alain**, Maire de Peyre en Aubrac ; **BEAURY Pascal**, Maire de Mont Lozère et Goulet ; **BOUNIOL Lionel**, Maire de Bourgs sur Colagne ; **BRUGERON Jean-Noël**, Maire du Malzieu-Ville ; **BERGOGNE Francis**, Maire de Barjac ; **COLLANGE Jean-François**, Adjoint au Maire de Langogne ; **COUDERC Henri**, Président de la CC Gorges Causses Cévennes ; **ITIER Jean-Paul**, Maire de St léger de Peyre ; **JACQUES Jérôme**, Adjoint au Maire de Chanac ; **POURQUIER Jean-Paul**, Maire du Massegras Causses Gorges ; **SUAU Laurent**, Maire de Mende.

Date de l'envoi
de la convocation
le 23/02/2022

Mesdames : **MINET-TRENEULE Elizabeth**, Adjointe au Maire de Mende ; **THEROND Flore**, Maire de Florac 3 rivières.

Etaient excusés :

Messieurs : **BAYLE Régis**, Conseiller régional de la Région Occitanie ; **MALAVIEILLE Christian**, Maire Délégué de Javols ; **SAINT LEGER Francis**, Président de la CC Randon Margeride.

Date de l'affichage
du PV:

Mesdames : **BREMOND Patricia**, Maire de Marvejols ; **GAILLAC Josette**, Maire de Bassurels ; **HUGON Christine**, Maire de Saint Chély d'Apcher ; **MAILLOLS Aurélie**, Conseillère régionale de la Région Occitanie.

Assistait également Madame **ABINAL Emmanuelle**, Directrice du Centre de Gestion, Monsieur **SCHREINER Bruno**, Adjoint de Direction, et Monsieur **SCHWANDER Marc**, payeur départemental.

Le Président procède à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil. Monsieur ITIER Jean-Paul, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Président présente à l'assemblée :

La mise à jour du tableau des effectifs comprend les mouvements suivants à compter du 1^{er} avril 2022, compte tenu des éléments ci-dessus exprimés :

Postes permanents

catégorie	Filière	Poste ouvert	Nombre	Poste pourvu	Observations	Temps TC/TN C
A	Adm	Directeur Général des services	1	1	dont 1 DGS	TC
		Attaché hors classe	1	1		TC
		Attaché territorial	7	6		TC
	Tech	Ingénieur principal	1	1	ergonome	TC
		Ingénieur	1	1		TC
		Ingénieur	1	1		TNC
	Soc	Médecin hors-classe contractuel	1	1	TNC	
		Médecin hors classe contractuel	1	1	TNC	
		Infirmière en soins généraux hors classe	1	1	TC	
		Psychologue	1	1	TNC	
Assistant socio-éducatif		1	1	TNC		
TOTAL effectif A			17	16		
B	Adm	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	4	4	TC	
		Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	3	3	TC	
		Rédacteur	1	1	TC	
	Tech	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	1	1	TC	
		Technicien	1	1	TNC	
		Technicien	1	1	TC	
TOTAL effectif B			11	11		
C	Adm	Adjoint administratif principal de 1 ^{ème} classe	3	3	TC	
		Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1	1	TC	
		Adjoint administratif	3	3	TC	
	Cult	Adjoint du patrimoine	1	1	TC	
TOTAL effectif C			8	8		
TOTAUX Permanents			36	35		

Postes non-permanents

catégorie	filière	Poste ouvert	Nombre	Poste pourvu	observations	Temps TC/TNC
A	Adm	Attaché territorial	2	variable	remplacement	TC
	Soc	Médecin territorial hors-classe Puéricultrice territoriale	1 1	variable variable	remplacement remplacement	TC TC
TOTAL effectif A			4	0		
B	Adm tech	Rédacteur contractuel Technicien contractuel	3 1	variable mission temporaire	remplacement Accroissement d'activité 1 an	TC TNC/14h
	Tech	Technicien contractuel	1	variable	remplacement	TC
TOTAL effectif B			5			
C	Adm	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	7	variable	remplacement	TC
		Adjoint administratif	3	variable	remplacement	TC
		Adjoint administratif	1		juillet/août	TC
	Tech	Adjoint administratif	1	1	contrat unique d'insertion	TNC
		Adjoint technique	5	variable	remplacement	TC
	Soc	Adjoint technique	1	mission temporaire	Accroissement d'activité 1 an	TNC/21h
		Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe	4	variable	remplacement	TC
	Anim	Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	1	variable	remplacement	TC
Auxiliaire de soins principal de 2 ^{ème} classe		1	variable	remplacement	TC	
	Adjoint d'animation	4	variable	remplacement	TC	
TOTAL effectif C			28			
TOTAUX non permanents			37	1		

Le Président propose :

- **D'ADOPTER** le tableau des effectifs.
- **D'AUTORISER** le Président à faire procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires pour l'exercice en cours et les exercices suivants

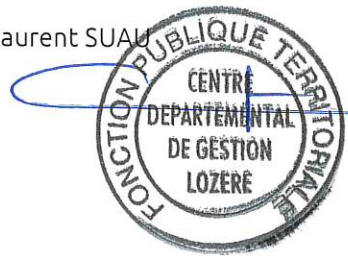
Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** le tableau des effectifs.
- **D'AUTORISER** le Président à faire procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires pour l'exercice en cours et les exercices suivants

Pour extrait conforme,
Mende, le 15 mars 2022

Le Président,

Laurent SUAU



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat.

Délibération certifiée

Exécutoire le,

Transmis au représentant de l'Etat le

Publié le :

